

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2010

PRESENTS : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Jean-Maurice ABELARD, Christophe ROYNARD, Jean-Michel ABELLARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC, Jean-Claude MARIVAIN.

EXCUSES :

POUVOIR :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel ABELLARD

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 2 Novembre 2010.

EGLISE

Mr le Maire rappelle au conseil Municipal que certains vitraux ont été rénovés par la sté VERRIER D'ART d'Angers au cours de l'année 2009. A ce jour il reste encore quelques vitraux à restaurer et à protéger à l'aide d'un grillage. Un devis va être demandé auprès de cette société.

ECLAIRAGE PUBLIC

Mr le Maire indique qu'en 2015, il n'y aura plus la possibilité d'équiper les lanternes d'éclairage public en «ballons fluo». L'installation de sources lumineuses différentes des «ballons fluo» dans les lanternes d'éclairage public nécessite leur remplacement et coûte entre 700 € et 1200 € par lanterne selon que le mât est à remplacer ou non. Il reste 13 «ballons fluo» à remplacer avant 2015. Le conseil municipal a décidé de faire réaliser le remplacement de 6 «ballons fluo» en 2011.

VOIRIE

Une rencontre a eu lieu entre les élus de VALANJOU et de COSSE D'ANJOU concernant l'aménagement du chemin de la Brosse des Bois et du chemin de l'Orseau.

Chemin de la Brosse des Bois : Il a été décidé que la commune de VALANJOU se chargerait de la réfection de ce chemin et l'entretien serait réaliser par la commune de COSSE D'ANJOU.

Chemin de l'Orseau : La commune de VALANJOU va refaire le goudronnage et Cossé d'Anjou participera aux frais (la moitié).

CANTINE

Des problèmes en particulier d'entretien sont apparus lors de locations de la cantine. Il a donc été décidé que la salle de la cantine ne serait plus louée le dimanche à compter de ce jour. Un devis va être demandé auprès d'une société de nettoyage. (Les réservations déjà faites sont maintenues).

Le club des Aînés demande à utiliser la vaisselle de la cantine pour leur repas de Noël le mercredi 15/12/2010. Demande acceptée par le conseil municipal à condition qu'il n'y ait pas de cuisine faite sur place.

CONSEIL D'ECOLE

Mr le Maire fait la lecture du compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 12/11/2010.

COMMISSION SOCIALE

Maria LOPES et Jean-Claude MARIVAIN font le compte rendu du dernier conseil d'administration du centre social de Chemillé. Ils souhaitent qu'il y ait d'avantage de lien entre les élus et le centre social. Le site internet du centre social a été remis à jour.

COMMISSION JEUNESSE

Patrick MICHEL indique qu'une nouvelle course de solex va avoir lieu le 2/7/2011.

ATELIER ETE JEUNES

L'atelier été jeunes aura lieu sur la commune la 2^{ème} semaine de Juillet 2011.

ENTRETIEN STATION DE LAGUNAGE

Patrick MICHEL suggère qu'il y aurait la possibilité de mettre des animaux (oies ou moutons) pour l'entretien, le nettoyage et le désherbage autour de la station de lagunage. Etude à suivre.

BLASON COMMUNAL

Cossé d'Anjou est la seule commune de la CCRC à ne pas posséder de blason. Le conseil municipal a donc décidé de faire appel aux habitants de la commune. Les projets seront étudiés par le conseil municipal. Un article sera mis dans le prochain flash.

BORNAGE

Le cabinet CHAUVEAU a effectué le bornage des terrains de la zone HY, propriété de la commune, avec les riverains (Mme LEGUAY et Mr MALINGE).

BANQUE ALIMENTAIRE

Le planning pour les permanences de la banque alimentaire de Chemillé est arrivé en mairie. Les élus sont invités à s'inscrire pour tenir les permanences. Le Président de la banque alimentaire a remercié tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et à la collecte des 26 et 27 Novembre 2010.

DEMANDES DE SUBVENTION

Le conseil municipal émet un avis défavorable aux demandes de subventions suivantes :

- . Collège Pierre et Marie Curie de Chemillé : voyage étude en Angleterre (3 élèves)
- . Ecole élémentaire Georges Brassens de Chemillé : voyage au Futuroscope (1 élève)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 24 Janvier 2011 à 20 h à la mairie.